

Au Conseil communal

De et à 1660 Château-d'Oex

Préavis No 20/2019

Demande de crédit pour le remplacement du char communal

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission chargée d'étudier l'objet cité en titre s'est réunie le mardi 19 novembre 2019 à 20h30 au dépôt communal des Ouges.

Elle était composée de Monsieur Yves Ansermet, premier membre, Messieurs Carlos Almeida, Jérôme Mottier, Nelson Vaillancourt ainsi que du rapporteur soussigné. Madame Nicole Schnegg, Municipale, Monsieur Roland Oguey, Chef du service des travaux et Monsieur Favre, Chauffeur du char étaient également présents. Ces derniers ont apporté à la commission les explications utiles au remplacement du char et ils ont répondu aux questions des commissaires, ce dont nous les remercions.

La commission a pu constater l'état du véhicule. Il y a beaucoup de corrosion au niveau de la cabine. La partie électrique montre des signes de faiblesse, régulièrement des petites pannes arrivent ce qui rend ce véhicule de moins en moins fiable. Dernièrement l'embrayage a été remis en état aux alentours des 9'000 heures soit environ 400'000 kms. La grue commence à avoir du jeu et la partie hydraulique devient fatiguée, manque de force. De manière générale nous avons trouvé que le char et la grue sont très bien entretenus et nous tenons à féliciter M. Favre pour le soin apporté à ce véhicule.

Ce genre de véhicule équipé d'une grue, correspond exactement aux besoins des travaux à effectuer, entretien des routes, transport de matériel pour les manifestations, salage et déblaiement de la neige. Preuve en est, avec plus de 1'000 heures par année. Deux chars de même type ont déjà été essayés l'été dernier ; la commune souhaite aussi les essayer cet hiver. Il est prévu de passer l'hiver avec le véhicule actuel et de le remplacer au printemps 2020.

Concernant le choix, deux marques bien connues de la vallée sont en concurrence, les critères du choix dépendront du prix, des échos auprès d'autres communes, de l'avis du chauffeur. La commission a aussi parlé du service après-vente, qui ne devait pas être sous-estimé.

Concernant le coût, la Municipalité nous demande un crédit de CHF 245'000.-. La reprise de l'ancien char est comprise. Environ 10% à affiner selon l'état du véhicule une fois passé l'hiver.

La commission chargée d'étudier le préavis 20/2019 propose à l'unanimité d'accepter ce préavis tel que présenté.

Le rapporteur

Sébastien Martin